

Déclaration liminaire des élus force ouvrière : CTL du 7/10/2014

Monsieur le président,

Le syndicat FO-DGFIP fait le constat que la politique économique et sociale d'austérité que poursuit le gouvernement, a toujours pour résultat une croissance atone et un taux de chômage record car la mise en œuvre du pacte de responsabilité a pour seul objectif de faire 50 milliards d'économies sur le dos des salariés. C'est suicidaire socialement, économiquement et démocratiquement.

La relance de la croissance économique passe, entre autres, par une augmentation des salaires. C'est pourquoi, le syndicat FO revendique une revalorisation immédiate de la valeur du point d'indice des traitements des fonctionnaires, bloquée depuis plus de quatre années, et reconduite jusqu'en 2017 pour les fonctionnaires.

L'ouverture d'un débat sur la « revue des missions à Bercy », telle qu'envisagée par les Ministres, n'est qu'un prétexte pour justifier de nouvelles suppressions d'emplois qui auront pour conséquence à terme la création sur le territoire national de « déserts » de services publics économique, financier et industriel.

Pour FO, la création des directions interministérielles (DIRECCTE, DREAL, DD(CS)PP) en a été une première illustration.

La réforme territoriale en cours d'élaboration aggravera encore plus la situation et aura un impact destructeur sur l'ensemble des services déconcentrés de l'État, notamment dans les directions des ministères économiques et financiers.

Face à un déficit de dialogue social dans la plupart des directions de Bercy, FO exige l'arrêt immédiat des plans stratégiques dont les conséquences sont dramatiques pour les personnels.

Dans l'ensemble des services, les conditions de travail ne cessent de se dégrader, avec une montée inquiétante de cas de souffrance au travail. D'ailleurs, chaque année tous les acteurs de prévention ne cessent de le relever. C'est le cas au dernier CHS où les médecins de la prévention ont noté cette dégradation. Les suicides ou tentatives de suicide sont la plus grave des manifestations de ces souffrances. Face à cela, l'Administration ne peut qu'« inviter les agents à faire attention à eux ».

L'ordre du jour du présent CTL est essentiellement consacré à la réforme des services. La réforme des recettes des finances a pris effet au 1er septembre 2014. La note de service présentant cette nouvelle organisation reste succincte et la formation des agents est encore en cours de déploiement. Nous ne pouvons applaudir à la fermeture de la trésorerie de Lambersart mais celle-ci s'accompagne en plus de la mise en place d'une permanence qui va obérer le fonctionnement du SIP de Lille-Haubourdin.

Le rattachement SDFDL à la division des Affaires Foncières pose question quant à la stabilité des services au sein de la DRFIP .

La mise en place du nouveau régime indemnitaire ravive les tensions entre comptables et non-comptables, entre inspecteurs en direction et les inspecteurs affectés sur le réseau entre les agents affectés sur des services spécifiques et les autres, les agents tenant la caisse et ceux faisant de l'accueil , les agents des équipes de renfort .

LES ELUS FO-DGFIP